



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed



DOSSIER DE PRESSE

**Pose de la première pierre du nouvel équipement de service public
qui abritera le
Centre départemental d'action sociale et
l'antenne technique départementale de Douarnenez**

Douarnenez, lundi 26 septembre 2011, à 11h

Un service public départemental de qualité

La pose de la première pierre du futur bâtiment qui abritera le Centre départemental d'action sociale et l'antenne technique départementale de Douarnenez marque l'aboutissement d'un projet, lancé il y a 5 ans, qui permet de construire sur le même site un nouvel équipement de service public.

La réalisation de ce nouvel équipement mutualisé s'inscrit dans un double objectif : offrir aux Finistériens un meilleur service départemental en matière d'accès à nos politiques d'action sociale d'une part, et rendre plus fonctionnels les services du Conseil général qui sont actuellement installés sur plusieurs sites à Douarnenez.

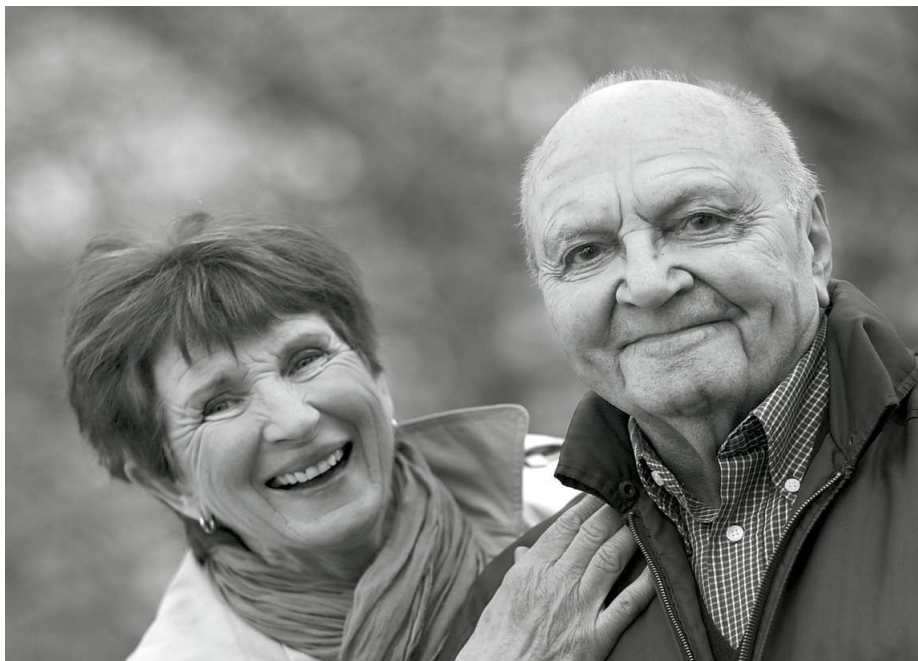
Ce projet répond pleinement à la volonté du Conseil général d'améliorer sans cesse la qualité des services publics départementaux, au plus près des besoins des usagers et des territoires.

Le Conseil général, porte une politique d'aménagement équilibré du territoire, accessible à tous, et conforme aux enjeux du développement durable. Le futur bâtiment s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale qui privilégie une maîtrise raisonnée des consommations énergétiques et une intégration dans son environnement.

Ce nouvel équipement départemental a vocation à favoriser l'émergence d'un pôle de services, en lien avec la commune de Douarnenez, qui va améliorer le cadre de vie et l'attractivité de ce quartier en profonde mutation.

Les agents du Centre départemental d'action sociale et des services techniques départementaux de Douarnenez trouveront dans cet équipement, de meilleures conditions de travail et de nouveaux moyens, adaptés à l'exercice de leur mission de service public de proximité.

Pierre MAILLE
Président du Conseil général du Finistère



Qu'est-ce qu'un Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) ?

Le CDAS est un lieu d'accueil qui offre un service de proximité. Il met en œuvre sur le terrain l'ensemble des missions sociales et médico-sociales du Conseil général.

Il y a au total **16 CDAS répartis sur le Finistère**. Chaque CDAS dispose d'une ou plusieurs antennes situées dans les quartiers des villes ou dans les communes voisines. Les antennes rendent les mêmes services que les centres départementaux. Au total, ce sont **plus de 800 professionnels** (personnels administratifs, professionnels médicaux et médico-sociaux) qui répondent aux besoins des habitants dans les **28 lieux d'accueil** du Conseil général.

Les centres départementaux et leurs antennes ont pour rôle de recevoir toute personne rencontrant une difficulté personnelle, familiale ou désirant bénéficier d'une information ou d'un suivi médico-social. **Les professionnels qui y travaillent, accompagnent et soutiennent les Finistériens à tous les âges de la vie, quel que soit leur situation, permettant ainsi à chacun d'accéder aux services et prestations.**

Leurs actions au quotidien

- Ecouter pour recenser vos besoins et les difficultés rencontrées.
- Informer sur les aides et les services existants.
- Conseiller pour trouver la solution adaptée aux besoins.
- Accompagner dans chaque démarche.

Leurs missions en faveur:

de l'enfance et de la famille

- entourer la naissance, soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- protéger la santé des petits par des actions de protection maternelle et infantile.
- accompagner les enfants confiés au Conseil général par décision judiciaire et leurs familles.

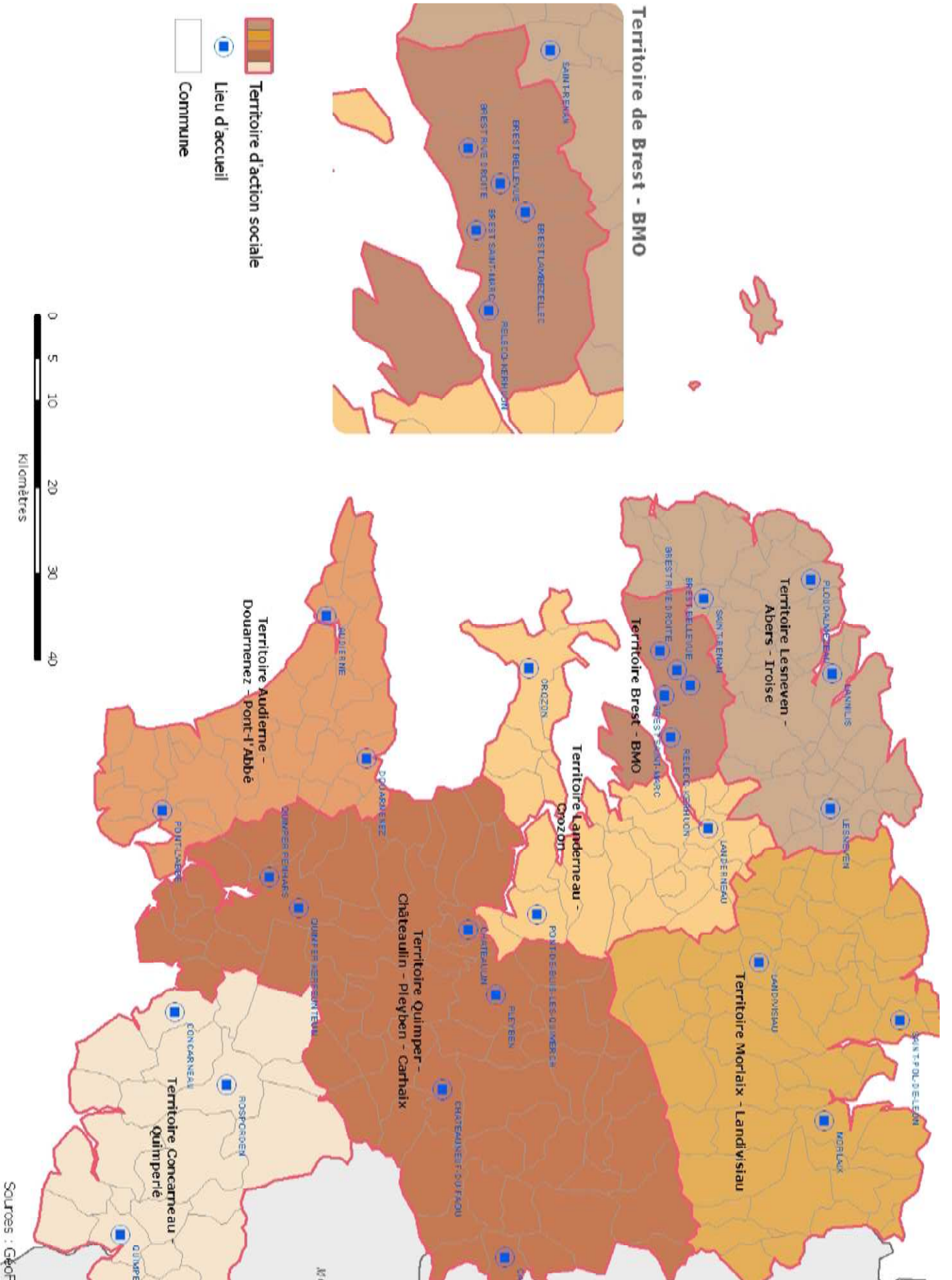
de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

- faciliter l'accès aux droits, au logement.
- accompagner un retour à l'emploi ou à la formation, instruire les demandes d'aides financières, accompagner les jeunes.

des personnes âgées et des personnes handicapées

- mettre en œuvre l'accès aux droits, un accompagnement individualisé.
- informer sur les prestations, les établissements d'accueil, les aides à domicile.

Les 7 territoires d'action sociale et leurs antennes





Qu'est-ce que l'antenne technique de Douarnenez?

Afin de mettre en œuvre les politiques territorialisées dans le domaine des routes départementales, le Conseil général du Finistère dispose de **5 Agences Techniques Départementales (ATD)** situées à Lannilis, St Pol de Léon, Pleyben, Pont l'Abbé et Scaër représentant un effectif de **438 agents**.

Chacune de ces ATD a pour missions principales :

- la préparation et l'exécution des travaux d'entretien, de sécurisation et de modernisation des 3 550 km de routes départementales dont 120km de 2x2 voies
- un rôle de conseil et d'expertise en matière d'aménagement auprès des communes (avis sur les SCOT, PLU... et sur certains projets routiers communaux)

Afin d'assurer un service de proximité, les agences techniques départementales s'appuient sur **13 antennes techniques comme celle de Douarnenez** et **27 centres d'exploitation**.



L'antenne technique de Douarnenez

L'antenne de Douarnenez dépend de l'ATD de Pont-l'Abbé et son territoire d'action couvre les Communautés de communes du Pays de Douarnenez, du Cap Sizun et du Haut Pays Bigouden soit plus de 250 km de routes départementales.

Outre ses compétences en matière de routes départementales et d'aménagement, elle intervient également dans l'entretien et l'exploitation des domaines portuaires d'Audierne et de Douarnenez. Une vingtaine d'agents relèvent de l'antenne technique de Douarnenez et œuvrent chaque jour pour assurer la bonne gestion du patrimoine routier et portuaire départemental.

Éléments clefs de l'antenne technique de Douarnenez:

- * **20 agents entretiennent et exploitent**
- * **250 km** de routes départementales
- * **2 ports** (Audierne et Douarnenez)
- * **3 centres d'exploitation** situés à Plogastel-Saint-Germain et Audierne dépendent de l'antenne technique de Douarnenez



Le projet de bâtiment regroupant le centre départemental d'action sociale et l'antenne technique départementale de Douarnenez

Historique du projet

Suite à l'incendie du CDAS de Douarnenez en juin 2006, et compte tenu de l'exiguïté des locaux de l'antenne de l'ATD de Douarnenez, l'Assemblée départementale a décidé de reloger les 50 agents des deux services dans un nouveau bâtiment.

Le bâtiment sera implanté sur un terrain de 7700m² rue du Maréchal Leclerc à Douarnenez à proximité d'un équipement communal dédié à la petite enfance et en face du futur bâtiment du siège administratif et social de l'OPHLM (office HLM de la ville de Douarnenez), confortant ainsi l'émergence d'un **pôle de services dans la ville.**

Un équipement mutualisé:

Un seul bâtiment permet de rendre plus lisibles, et plus fonctionnels les services du Conseil général qui sont aujourd'hui répartis sur plusieurs sites à Douarnenez.

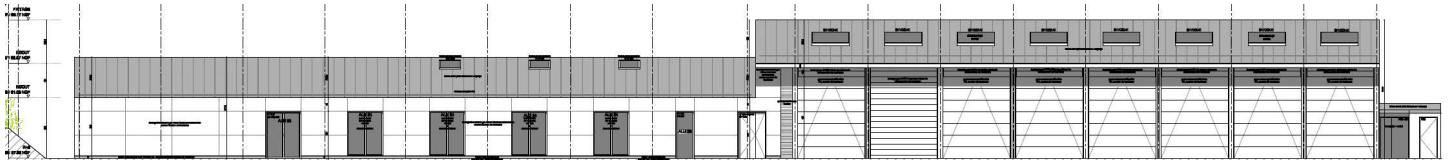
D'autre part, certains besoins des services comme le standard, l'accueil, la gestion du courrier ou encore le ménage peuvent être mutualisés. Cette mutualisation permet notamment d'améliorer le service aux usagers, un seul accueil pour tous les services, tout en minimisant les coûts pour la collectivité.

L'équipe de conception et de suivi du projet est composée de : l'agence DEBARD/DAVID/LE CORVEC, de l'entreprise BET IOSIS de Rennes et de Monsieur BOUILLY de Lorient

**Le Conseil général du Finistère investit
5 548 000 €
pour construire ce nouvel équipement de
service public**



Façade sud



Façade nord

Description du projet :

Le projet s'organise sur **3 niveaux pour une surface de près de 2400m²** comprenant 36 places de stationnement pour le public.

Au rez-de-chaussée, le nouveau bâtiment abritera l'accueil du public du Centre départemental d'action sociale ainsi qu'une salle de réunion. Cette salle de réunion sera accessible depuis l'extérieur permettant ainsi un fonctionnement autonome en dehors des heures d'ouverture du Centre départemental d'action sociale.

Au 1er étage, le nouveau bâtiment accueillera les bureaux du personnel administratif du CDAS.

Le 2nd étage (ou rez-de-chaussée haut), accueillera les bureaux des agents administratifs de l'antenne technique départementale. Les locaux de stockage et espaces extérieurs (aire de lavage, ..) s'organisent autour d'un parking de 19 places réservé au personnel de l'antenne technique départementale.

Les agents du Conseil général pourront disposer de meilleures conditions de travail dans un bâtiment parfaitement intégré au site paysager marqué par une topographie particulière (pente, terrain escarpé).

La surface du nouveau bâtiment sera de **2400 m²**
sur un terrain de **7700m²**

La livraison est prévue en **décembre 2012**



**CONSEIL
GÉNÉRAL**
Finistère
Penn-ar-Bed

Conseil général du Finistère

Contact presse:

Maud MORVAN

Cabinet du Président — 02 98 76 64 20 — 06 30 01 82 67 — maud.morvan@CG29.fr